

**Présentation générale et synthétique de la Décision modificative n°1 2019**  
**du budget principal du Département de la Savoie**  
**(article L 3313-1 du Code général des collectivités territoriales)**

La DM1 2019 s'élève à **+9,68 M€**.

Cette décision modificative enregistre 30,99 M€ de dépenses supplémentaires financés par :

- des réaffectations ou annulations de crédits pour 21,31 M€ ;
- des recettes supplémentaires pour 23,68 M€, principalement composées de 18 M€ de DMTO venant s'ajouter aux 100 M€ de produit déjà voté au BP 2019.

Après financement des dépenses supplémentaires, les recettes supplémentaires enregistrées permettent d'annuler le recours à l'emprunt voté au BP 2019 de 14 M€.

Les postes principaux en investissement sont notamment les crédits routiers (+5,68 M€), dont 1,6 M€ pour l'opération de protection contre les chutes de blocs sur la RD1006 dans le secteur de la Praz à Freney en Haute Maurienne, 0,96 M€ pour les renforcements de chaussées pour les accès aux stations, 3,49 M€ pour les chaussées sur le réseau structurant et principal et 0,55 M€ pour les chaussées sur le réseau territorial et local ; 1,51 M€ pour l'acquisition du bâtiment La Chaudanne à Moutiers ainsi que pour les locaux situés route de Lyon à Chambéry pour 0,37 M€ ; 0,6 M€ pour les travaux dans le collège Henri Bordeaux à Cognin, 0,45 M€ pour l'IUT et 0,64 M€ pour les équipements sportifs dans les collèges.

En fonctionnement, 1,96 M€ sont consacrés aux dotations aux provisions (dépréciation pour créances incertaines, CET ...), 3 M€ sont réservés aux hébergements en maisons de retraite des personnes âgées et handicapées suite au report de la mise en œuvre du désintéressement partiel ; 0,35 M€ sont inscrits au titre des hébergements pour les MECS et 0,26 M€ pour le placement familial, 0,20 M€ pour les prestations des taxiteurs pour le transport des enfants handicapés, 0,54 M€ au titre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour l'hébergement des personnes handicapées en établissements, ainsi que 0,35 M€ pour l'accompagnement SASEP.